

# ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : AFR 25/020/2007 – ÉFAI

6 septembre 2007

**AU 236/07** Détention arbitraire / Craintes d'emprisonnement pour raisons d'opinion / Risque de torture ou de mauvais traitements

**ÉTHIOPIE** Fekadu Negeri (h), enseignant, responsable local du Conseil éthiopien des droits humains  
Ibsa Wake (h), avocat, responsable local du Conseil éthiopien des droits humains  
Tesfa Burayu (h), enseignant, responsable local du Conseil éthiopien des droits humains  
Abraham Likasa (h)  
Jereгна Keba (h), étudiant  
Osman Dawer (h), étudiant  
Tamrat Tadesse (h), étudiant  
Workneh Dinsa (h), étudiant

---

Les huit hommes nommés ci-dessus ont été arrêtés le 23 août. Ils sont soupçonnés d'entretenir des liens avec le Front de libération oromo (FLO), un groupe armé d'opposition. Ils sont détenus au poste de police de Nekemte, une ville située dans l'ouest du pays, et risquent de subir des tortures ou d'autres formes de mauvais traitements. Amnesty International pense qu'il s'agit de prisonniers d'opinion.

Fekadu Negeri, Ibsa Wake et Tesfa Burayu appartiennent au comité exécutif de l'antenne régionale du Conseil éthiopien des droits humains à Nekemte, dans la région d'Oromia. Ils ont été interpellés en même temps que 12 autres personnes, dont sept ont été libérées sans inculpation. La police a fouillé leurs domiciles mais n'aurait rien trouvé, selon certaines sources. Aux termes de la loi, ces hommes auraient dû être présentés devant une autorité judiciaire dans les quarante-huit heures suivant leur arrestation ; or, cette comparution n'a eu lieu que le 3 septembre. À l'issue d'une audience tenue le même jour, ils ont été placés en détention provisoire jusqu'au 6 septembre, puis jusqu'au 13 par la suite, afin que les autorités puissent enquêter sur leurs liens présumés avec le FLO.

Amnesty International pense que les trois responsables du Conseil éthiopien des droits humains, qui ont déjà été arrêtés et libérés sans inculpation par le passé, sont privés de liberté en raison de leurs activités de défenseurs des droits humains, et qu'il s'agit par conséquent de prisonniers d'opinion. Ils ont été autorisés à recevoir la visite de membres de leur famille. Les cinq autres hommes nommés plus haut ont peut-être été arrêtés arbitrairement dans le cadre d'opérations de sécurité actuellement menées contre le FLO dans plusieurs zones de la région Oromia. Ces opérations se sont accompagnées de nombreuses autres arrestations.

Amnesty International craint que ces huit hommes ne soient maintenus en détention pendant une longue période sans être jugés, ou qu'ils soient jugés dans le cadre d'une procédure inéquitable.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ces dernières années, des milliers de membres de l'ethnie (ou « *nationalité* ») oromo ont été arrêtés, et souvent torturés, parce qu'ils étaient soupçonnés d'entretenir des liens avec le Front de libération oromo (FLO), notamment de distribuer des tracts favorables à ce mouvement, de lever des fonds ou d'être en possession d'armes. Basé en Érythrée, le FLO se bat contre le gouvernement depuis 1992. Parmi les personnes arrêtées figurent des prisonniers d'opinion qui n'ont jamais prôné l'opposition armée ni soutenu le FLO, comme des responsables de l'association Mecha Tulema, une organisation oromo établie de longue date et reconnue par les autorités. Ceux-ci ont été libérés début 2007, au bout de trois ans de détention (pour de plus amples informations, voir l'AU 180/04, AFR 25/006/2004, 21 mai 2004 et ses mises à jour).

Plusieurs investigateurs et responsables de comités locaux du Conseil éthiopien des droits humains, la principale organisation indépendante de défense des droits de la personne en Éthiopie, ont été arrêtés en 2005, à la suite de manifestations suscitées par les élections, et détenus sans inculpation pendant plusieurs semaines.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- déclarez-vous préoccupé par l'arrestation, le 23 août à Nekemte, de trois responsables du bureau régional du Conseil éthiopien des droits humains, Fekadu Negeri, Ibsa Wake et Tesfa Burayu, qui semblent avoir été placés en détention uniquement en raison de leurs activités pacifiques de défenseurs des droits humains et pourraient à ce titre être considérés comme des prisonniers d'opinion ;
- faites également part de votre inquiétude pour Abraham Likasa, Jeregna Keba, Osman Dawer, Tamrat Tadesse et Workneh Dinsa, appréhendés au même moment en raison de leurs liens présumés avec le Front de libération oromo (FLO) ;
- engagez les autorités à permettre à ces hommes de recevoir des visites régulières de leurs proches et d'avocats, ainsi que de bénéficier de tous les soins médicaux qui pourraient leur être nécessaires ;
- efforcez-vous d'obtenir la garantie qu'ils seront traités avec humanité pendant leur détention ;
- demandez aux autorités de libérer ces hommes, à moins qu'ils ne soient inculpés d'une infraction dûment reconnue par la loi et jugés dans les meilleurs délais et dans le respect des règles d'équité.

**APPELS À :**

Ministre de la Justice :

Mr Assefa Kesito, Ministry of Justice, PO Box 1370, Addis Ababa, Éthiopie

**Fax :** +251 11 5517775  
+251 11 5520874

**Courriers électroniques :** [ministry-justice@telecom.net.et](mailto:ministry-justice@telecom.net.et)

**Formule d'appel :** Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

Responsable de la police au niveau fédéral :

Mr Workneh Gebeyehu, Federal Police Commission, Ministry of Federal Affairs  
PO Box 5068, Addis Ababa, Éthiopie

**Formule d'appel :** Dear Commissioner, / Monsieur,

**COPIES À :**

Premier ministre :

His Excellency Meles Zenawi, Office of the Prime Minister, PO Box 1031, Addis Ababa, Éthiopie

**Fax :** +251 11 1552020

**Formule d'appel :** Your Excellency, / Monsieur le Premier Ministre,

Commission nationale officielle des droits humains :

Ambassador Dr Kassa Gebreheywot, Chief Commissioner, Ethiopian Human Rights Commission  
PO Box 1165, Addis Ababa, Éthiopie

**Fax :** +251 11 618 0041

**Courriers électroniques :** [hrc@ethionet.et](mailto:hrc@ethionet.et)

**Formule d'appel :** Dear Chief Commissioner, / Monsieur,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Éthiopie dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 18 OCTOBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**